



«Les décodeurs de l'éco» du 12 novembre 2015

Scandale Volkswagen: deux mois après

Maître LESAGE a rappelé sur BFM Business que la mise en œuvre d'une procédure pénale contre la société allemande, permettrait que soit menée une véritable enquête, au cours de laquelle des investigations pourraient être faites par la justice ; ainsi, la lumière pourrait être faite sur certains aspects du scandale, que ne pourrait évidemment pas obtenir un particulier exerçant seul une action civile, contre le constructeur.

Pour voir la vidéo, se rendre sur le lien ci-dessous:

<http://bfmbusiness.bfmtv.com/mediaplayer/video/vw-les-grands-groupes-vont-ils-se-tenir-a-carreau-1211-693275.html>